

Réf: Dossier 266007

Avis de constitution

SOCIETE « DEJESS VISION »

Siège Abidjan dans la Commune de Bingerville ,
QUARTIER SODEPALM NON LOIN DE L HOTEL MA
RESIDENCE ,, 06 BP 2756 ABIDJAN 06, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 16/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DEJESS VISION »

Objet : TOUS TRAVAUX INTERIEURS
DE REVETEMENT (PLACOPLÂTRE,
DALLE
MINERALE,
STAFF,
PEINTURE, ELETRICITE).

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité

de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et

immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en

faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan dans la Commune de Bingerville , QUARTIER SODEPALM NON LOIN DE L HOTEL MA RESIDENCE ,, 06 BP 2756 ABIDJAN 06, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M GONEKALO BI GUESSAN LANDRY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12720 du 26/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°83277/GTCA/RC/2023 du 26/11/2023

